

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

M. LART - J. LALANNE - J-D. SANTRAILLE - P. FANCELLO - F. TARDY - W. NOEL - V. ROBERT - C. PLANES

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ALLIANCE
ATLANTIQUE
PYRÉNÉES
HUISSIERS DE JUSTICE

PAU
64000
3 rue Duplex

BAYONNE
64100
20 rue A Debroyat

TARBES
65000
9 C. Gambetta

BOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64800
3 rue Léon Blum

CASTETS
40280
528 rue de la Poterie

LANSMEZAN
65300
59 rue Voltaire

MAY
64800
7 rue de la Poste

www.aap-landes.com

06.58.41.88.00

AAP

9 Cours Gambetta - BP635

65006 Tarbes

Tel :

40@aap-justice.com

www.notrehuissier.com

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**LE LUNDI VINGT ET UN AOÛT
DEUX MILLE VINGT TROIS
de 09 heures 30 à 13 heures 30.**

A LA REQUETE DE :

SC CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LOURDES, dont le siège social est 19 place du Maracadal, 65100 LOURDES, FRANCE, immatriculée au RCS n°326545555, agissant poursuites et diligences de son Directeur en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

M'AYANT EXPOSE :

Agissant en vertu de la grosse endure forme exécutoire d'un acte reçu par Maître François CHALVIGNAC, notaire associé à LOURDES (65100) en date du 15 mars 2011,

En suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon Ministère en date du 18 mars 2014,

Avons été requis de dresser le présent procès-verbal descriptif d'un bien en nature de maison à usage d'habitation édifiée commune de LOURDES (65100) 3 impasse du Lapacca sur une parcelle cadastrée section BY n°43.

Préalablement à nos opérations, nous avons pu obtenir le prêt des clefs de la maison du propriétaire par l'intermédiaire d'un voisin à charge pour nous de lui restituer une fois notre intervention effectuée.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Jean-Dominique SANTRAILLE, Commissaire de Justice associé de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES titulaire d'un office de Commissaire de Justice 20 rue Arnaud Detroyat à BAYONNE (64100), 3 rue Duplaà à PAU (64000), 9 cours Gambetta à TARBES (65000), 26 rue Jean Moulin à SOUSTONS (40140) - Bureaux annexes ORTHEZ (64), CASTETS (40), LANNEMEZAN (65), NAY (64)

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

3 impasse du Lapacca 65100 LOURDES



OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE	6
1.1. Carte Plan Cadastral et Servitude	6
1.2. Présentation sommaire du bien	9
2. PARTIES EXTERIEURES	10
2.1. Présentation des extérieurs de la propriété	10
2.2. Murs Extérieurs de la maison	15
3. INTERIEUR MAISON PRINCIPALE	22
3.1. Présentation sommaire	22
3.2. Cave en sous sol	23
3.3. Présentation sommaire rez de chaussée	27
3.4. RDC Couloir	28
3.5. RDC Chambre à coucher Nord Est	32
3.6. RDC Chambre à coucher centrale Nord	37
3.7. RDC Cabinet de toilettes WC et chambre attenante	41
3.8. RDC Séjour Salle à manger	47
3.9. RDC Pièce accès étage et sous sol	51
4. ETAGE 1 MAISON PRINCIPALE	56
4.1. Présentation étage 1	56
4.2. Etage hall d'entrée	59
4.3. Cabinet WC hall entrée	64
4.4. Etage Chambre Nord Est	68
4.5. Etage Salle de Bain	72
4.6. Etage Cuisine	75
4.7. Etage Chambre à Coucher Ouest	80
4.8. Salon Salle à manger	89
5. COMBLES MAISON PRINCIPALE	93
5.1. Présentation des combles	93
6. GARAGE	98
6.1. Murs extérieurs du garage et intérieur	98
7. MAISON MITOYENNE	103
7.1. Murs extérieurs de la maison mitoyenne	103
7.2. RDC	108
7.3. Etage	118
8. INFORMATIONS GENERALES	122
8.1. INFOMATIONS	122

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. Carte Plan Cadastral et Servitude

Le bien est accessible par un portail simple battant et un portail double battant donnant sur l'impasse du Lapacca.

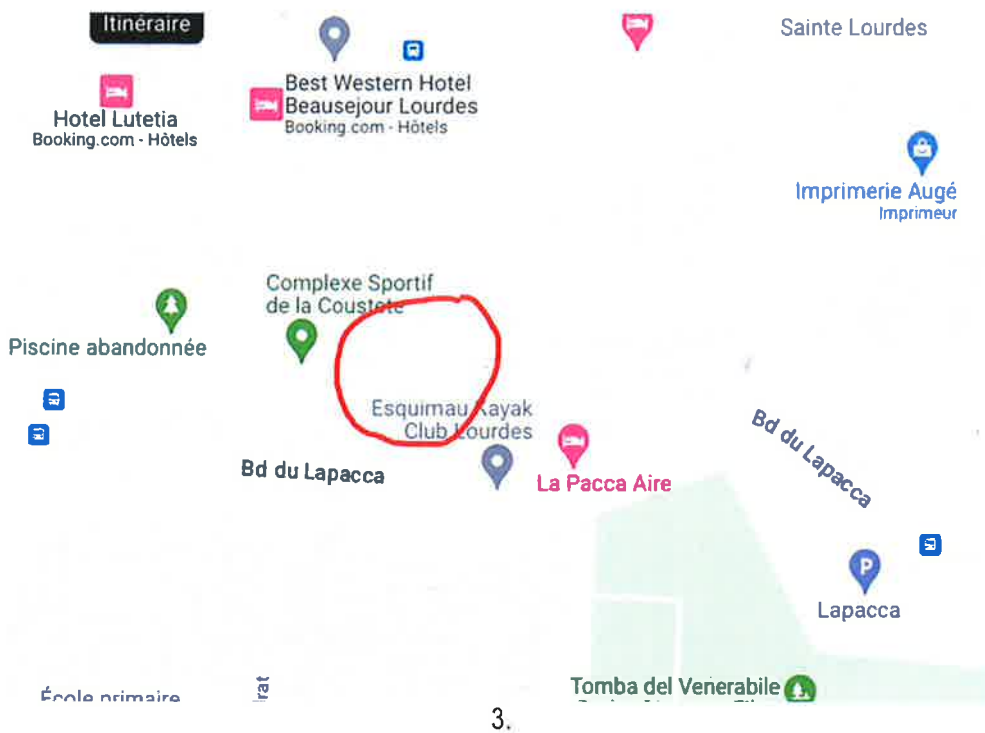
Il convient de préciser qu'un portail métallique simple battant se trouve incorporé dans la clôture Est c'est à dire dans l'impasse entre les parcelles cadastrées section BY n°43 et n°45.

La maison principale, la maison mitoyenne et le garage sont édifiés sur la parcelle caution BY n°43 commune de LOURDES (65100).

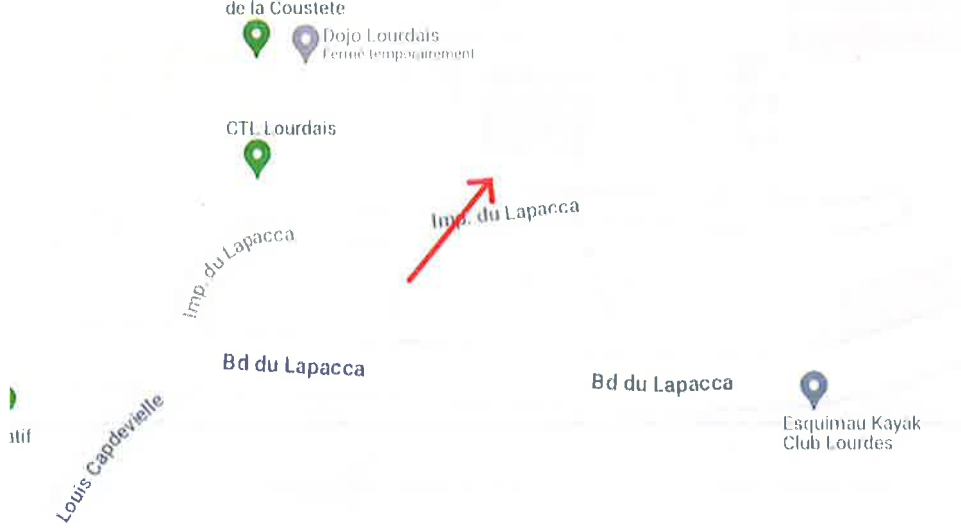
Il convient de se référer à l'acte de vente du 15 mars 2011 au rapport de Maître CHALVIGNAC, notaire à LOURDES (65).



1.



ée



itif

4.

1.2. Présentation sommaire du bien

La maison, objet du présent procès-verbal descriptif, est une maison à usage d'habitation située 3 rue du Lapacca à LOURDES (65100) sur quatre niveaux avec jardin et garage séparé.

Elle est implantée en bordure Nord de ladite voie et comprend un bâtiment principal composé d'un rez-de-chaussée, d'une cave en sous-sol, d'un étage et de combles en cours d'aménagement, d'un garage implanté en limite Nord-Ouest de propriété et d'un corps de bâtiment en nature de maison mitoyenne et implantée en limite Nord-est de propriété.



1.

2. PARTIES EXTERIEURES

2.1. Présentation des extérieurs de la propriété

La maison est bordée d'un jardin composé d'aire en herbe et arbustes d'essences variées.

La maison est implantée au milieu de cette parcelle qui comprend, en limite Sud, un grillage métallique sur un muret en ciment avec portail à double battant en PVC donnant sur une allée longeant la limite Ouest de propriété et permettant d'accéder au garage.

Au-devant de la façade Sud de la maison, se trouve un muret séparatif de propriété en maçonnerie, peinture écaillée, avec poteaux maçonnerie et coiffe tuiles dont une cassée, puis s'étend une aire avec terrasse en rez-de-chaussée, laquelle est couverte par le balcon de l'étage et composée au sol de dalle.

En limite Est, portail d'accès en PVC, comportant un impact en partie basse, permettant de rejoindre l'entrée principale de la maison située en façade Est et de rejoindre l'étage par un escalier extérieur.

Au-devant de la façade Nord, s'étend le reste du jardin en nature d'aire en herbe avec arbres et arbustes permettant d'accéder au corps de bâtiment implanté en limite Nord-est.

Dans le prolongement Nord, la limite de propriété s'interrompt au niveau du pied d'une colline rocheuse.

La propriété est délimitée côté Est par un grillage métallique sur cornières métalliques, idem côté Ouest étant précisé que l'ensemble repose sur un muret ciment, côté Nord, la limite est constituée par la barrière naturelle formée par le rocher.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

2.2. Murs Extérieurs de la maison

Le mur de façade Nord de la maison est brut de ciment peint avec différentes ouvertures et porte d'entrée accédant directement à l'étage par un escalier avec décrochement de toiture.

Le toit principal est composé d'une toiture double-pente versant Est et versant Ouest avec cheminée, l'ensemble couvert de tuiles canal.

La façade Est est brute de ciment avec balcon débordant en limite Sud-ouest et Sud-est et se déployant au-devant de la façade Sud. (Photo n°1)

La façade Ouest du bâtiment comprend un décrochement et petit balcon à l'étage coiffé par une extension de toiture.

La façade Sud du bâtiment comprend un décrochement et petit balcon à l'étage coiffé par une extension de toiture.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.

3. INTERIEUR MAISON PRINCIPALE

3.1. Présentation sommaire

Comme indiqué précédemment, cette maison se décompose en trois niveaux plus combles en cours d'aménagement.

3.2. Cave en sous sol

Cette cave en sous-sol est coiffée d'un plafond brut de moellons jointoyés constituant le hourdis.

Eclairage par 7 ampoules sur douilles et une douille sans ampoule.

Murs en partie recouverts de ciment côté Sud et bruts de moellons côté Nord sur piliers en béton et sol en ciment.

En partie Nord, cette cave en sous-sol comprend un petit dégagement abritant un chauffe-eau type cumulus et chaudière fioul.

Cette pièce est accessible par un escalier qui comprend une cage d'escalier brute de ciment peint et escalier recouvert de dalles jointoyées.

Côté Nord et côté Sud, encadrements de fenêtre à double battant, simple vitrage, sur châssis en bois.

Présence d'un tableau électrique en partie Est avec disjoncteur non sécurisé et isolé.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

3.3. Présentation sommaire rez de chaussée

Le rez-de-chaussée est accessible par une porte principale implantée en façade Est qui dessert un couloir et qui dessert plus précisément, d'Est en Ouest, côté Nord, une chambre à coucher avec petit vestibule coin-toilettes, une seconde chambre à coucher composée à l'identique avec petit vestibule toilettes, un grand placard-penderie, puis un cabinet de toilettes WC, une salle de bains communiquant directement sur une chambre attenante en extrémité Ouest, côté Sud du couloir, un grand salon/salle à manger en partie centrale et une pièce accessible par un escalier communiquant avec l'étage et desservant l'escalier permettant de rejoindre le sous-sol.

3.4. RDC Couloir

Le plafond est recouvert d'un badigeon défraîchi.

Les murs sont recouverts en partie haute de peinture défraîchie et en partie basse de tapisserie défraîchie.

Le couloir est éclairé par deux points lumineux, il convient de préciser que liés cachés des interrupteurs et des prises ont été déposés.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes carrelées non assorties.

Un radiateur est fixé contre le mur Nord.



1.



2.



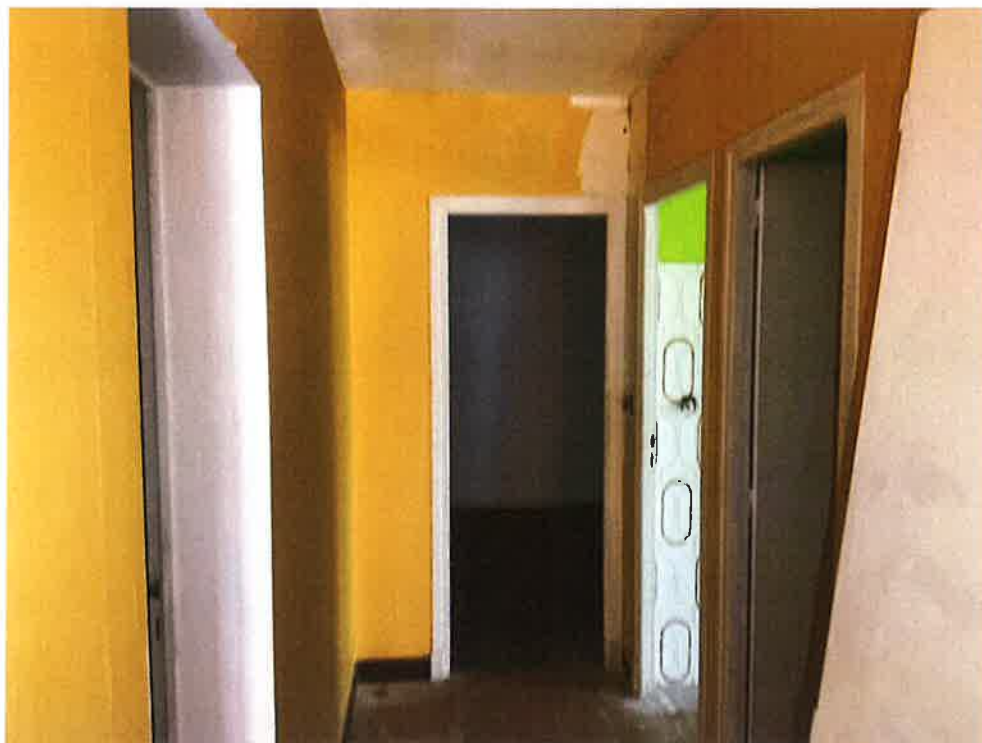
3.



4.



5.



6.

3.5. RDC Chambre à coucher Nord Est

L'accès s'effectue par une porte en bois avec poignée métallique et serrure.

Badigeon au plafond en bon état comportant un éclairage avec ampoule sur douille.

Les murs peints dont une partie chevillée côté Nord sont en mauvais état avec des auréoles foncées.

Le sol est recouvert de linoléum imitation parquet pincé notamment côté Ouest.

Un placard-penderie avec vestibule-toilettes côté Nord comportant un lavabo sur colonne surmonté d'une glace.

Le vestibule-toilettes comprend une partie en nature d'étagères côté Sud, un lavabo sur colonne avec petit pan de mur carrelé alimenté en eau par un robinet eau chaude et eau froide.

Le mur Ouest comprend un placard intégré et le mur Sud se trouve être équipé d'un radiateur.

La fenêtre peut être occultée par un volet extérieur mécanique.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

3.6. RDC Chambre à coucher centrale Nord

Accessible par une porte en bois avec poignée métallique, cette pièce comprend un plafond peint en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture avec nombreuses auréoles et traces.

Le sol est recouvert de linoléum imitation parquet.

Un petit vestibule attenant avec lavabo sur colonne alimenté en eau se trouve accessible par une ouverture sans porte.

Le mur Nord est percé d'une fenêtre à double battant, simple vitrage.

Le mur Ouest comprend un placard intégré et le mur Sud se trouve être équipé d'un radiateur.

La fenêtre peut être occultée par un volet extérieur mécanique.



1.



2.



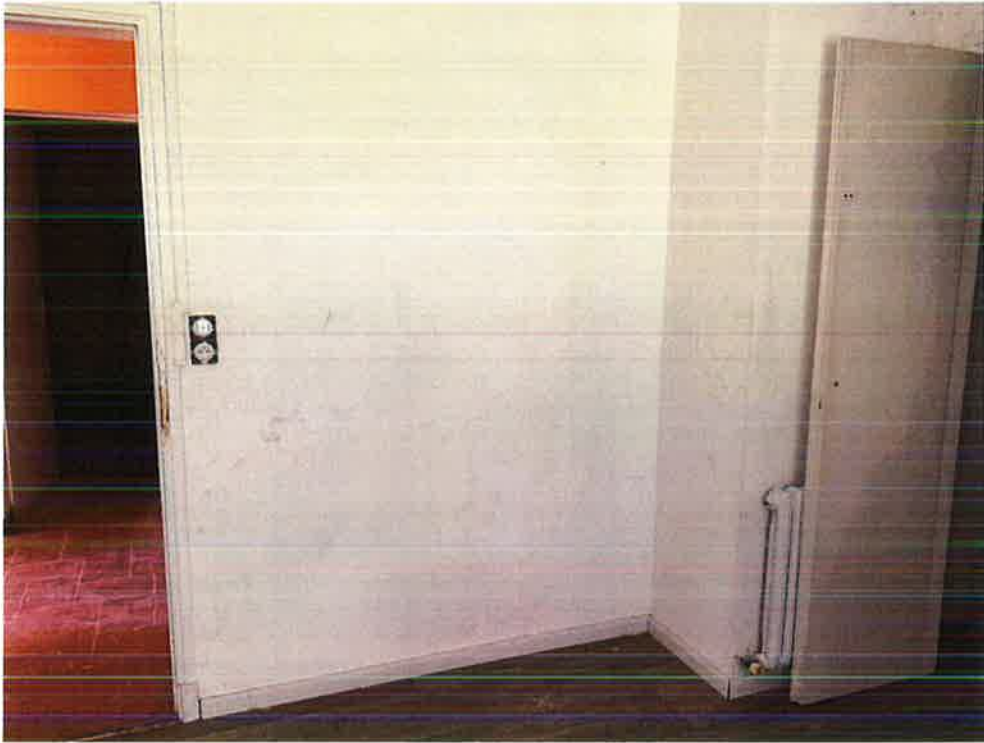
3.



4.



5.



6.

3.7. RDC Cabinet de toilettes WC et chambre attenante

Accessible par une porte en bois avec poignée métallique, cette pièce comprend un cuvette avec double abattant et chasse d'eau en mauvais état.

L'éclairage est assuré par demi-globe lumineux.

Le badigeon au plafond est en état défraîchi.

Le bas des murs est carrelé.

Lavabo avec robinet bec-de-cygne sur sol carrelage en état.

Contre le mur Nord se trouve une baignoire alimenté en eau par robinet mitigeur et flexible avec pommeau.

Ce même mur est percé d'une fenêtre double battant simple vitrage châssis bois.

Un bidet est installé contre le mur Ouest.

Le sol est recouvert de carrelage ancien marqué par quelques impacts.

La fenêtre peut être occultée par un volet extérieur mécanique.

La chambre attenante est accessible depuis une porte bois avec serrure métallique du couloir et de la salle de bain.

Le mur Sud est percé d'une fenêtre double battant double vitrage châssis PVC pouvant être occultée par un volet roulant électrique.

Les murs sont recouverts de peinture sur plâtre en mauvais état avec taches et auréoles.

Le sol est recouvert d'un vieux linoléum très ancien et en très mauvais état.

Des fils électrique courent sur le sol.

Un radiateur est fixé contre le mur Sud.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.

3.8. RDC Séjour Salle à manger

Cette pièce est accessible depuis le couloir par deux portes bois avec poignée métallique, côté Nord et deux grandes baies vitrées donnant sur le jardin côté Sud.

Ces baies vitrées peuvent être occultées par des volets roulants électriques.

La pièce est coiffée d'un plafond peint et par deux ampoules sur douilles.

Murs : plâtre apparent en cours de rénovation, non tapissés et non peints.

Le sol est recouvert de plaques de marbre ou simili marquées par des rayures.

Les murs sont recouverts de plâtre marqué par des auréoles et des impacts.

Cette pièce ouvre, en façade Sud, sur une petite terrasse composée de pierres plates jointoyées.

Ces ouvertures sont composées de baies vitrées deux battants double vitrage.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

3.9. RDC Pièce accès étage et sous sol

Cette pièce comprend une baie vitrée deux battants double vitrage donnant en façade Sud.

Elle permet de distribuer la cave en sous-sol et d'accéder à l'étage depuis l'intérieur du rez-de-chaussée de la maison.

Le plafond est recouvert de peinture défraîchie tandis que le sol est recouvert de carrelage ancien type dalles assorties à celles des escaliers composées de petites plaquettes.

L'éclairage est assuré par une ampoule sur douille.

Depuis cette pièce, il est possible d'accéder à l'étage par une cage d'escalier avec tapisserie arrachée et en cours de réfection.

Le mur Est comprend un radiateur.

La porte d'accès depuis le couloir est dégonflée.

Le mur Est est également percé d'une fenêtre double battant châssis bois simple vitrage.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.

4. ETAGE 1 MAISON PRINCIPALE

4.1. Présentation étage 1

L'étage 1 est accessible par une porte en bois avec vitrage type Cathédrale donnant sur un vaste hall d'entrée qui dessert un couloir orienté en axe Est – Ouest.

La tapisserie de la cage d'escalier a été en partie arrachée.

L'éclairage est assuré par une ampoule sur douille.

L'ensemble est en cours de réfection.

L'escalier permet d'accéder au couloir principal de l'étage.

Ce couloir desservant à son tour différentes pièces et notamment, côté Nord-est, une chambre à coucher, en extrémité Est, une salle de bains, en limite Sud-est, une cuisine, en partie centrale Sud, un séjour/salle à manger et, en extrémité Ouest, une chambre à coucher avec salle de bains attenante.



1.



2.



3.



4.



5.

4.2. Etage hall d'entrée

Le hall d'entrée est accessible par une porte en façade Nord elle même accessible par un escalier extérieur en façade Nord, il est coiffé d'un plafond peint marqué par des traces de maçonnerie non égalisées.

Celui-ci est en partie percé pour permettre l'accès aux combles par un escalier.

Les murs sont recouverts de tapisserie par endroit décollée.

Le sol est recouvert de carrelage type dalles avec plinthes carrelées assorties.

L'éclairage est assuré par deux ampoules sur douilles.

Le plafond est percé d'une trappe.

Sous la trappe se trouve côté Sud un placard penderie fermant par deux portes en bois.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

4.3. Cabinet WC hall entrée

Ce WC est accessible par une porte en bois sans poignée.

Le plafond est les murs en partie haute sont peints tandis qu'en partie basse, les murs sont recouverts de carrelage.

L'éclairage est assuré par une ampoule sur douille.

Le sol est recouvert de carrelage type dalles assorti à ce lui du hall d'entrée.

Contre le mur Sud sont installées une cuvette et une chasse d'eau, contre le mur Ouest est installé un lavabo mural alimenté en eau par un robinet, contre le mur Est est installé un radiateur.

Le mur Nord est percé d'un fenestron châssis bois simple vitrage type cathédrale.



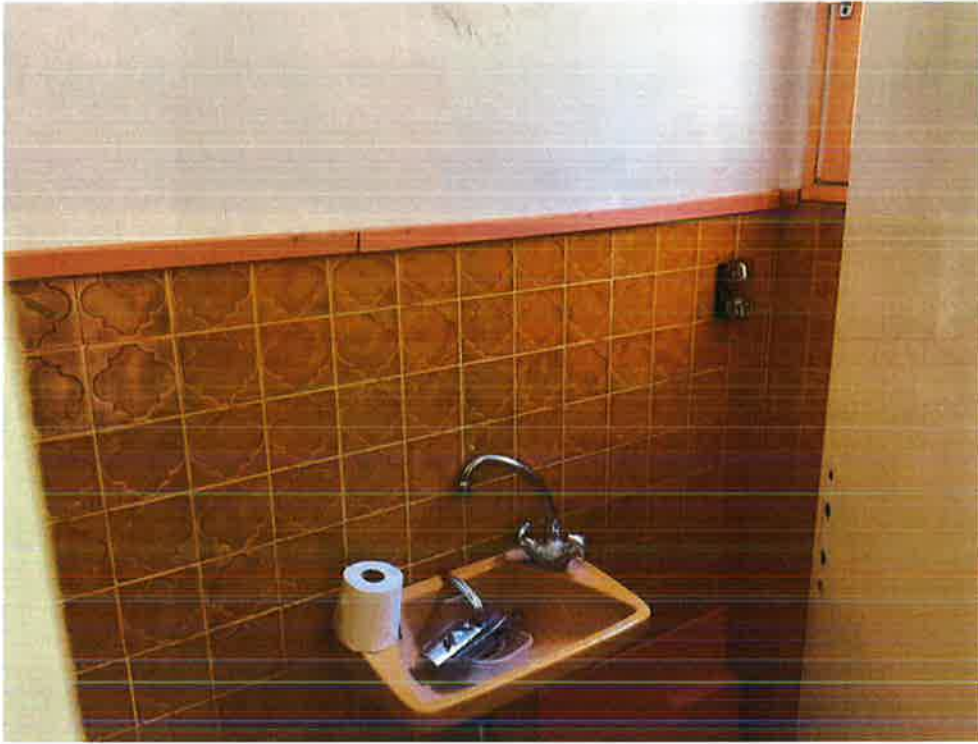
1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

4.4. Etage Chambre Nord Est

Cette chambre est accessible par une porte en bois sans poignée.

Badigeon au plafond en état d'usage, les murs sont recouverts de tapisserie qui se décolle par endroit.

Le sol est recouvert d'un linoléum imitation parquet marqué par des impacts et taché.

Cette pièce comprend un mur Est percé d'une fenêtre à double battant, simple vitrage pouvant être occultée par deux volets bois.

Un radiateur est installé contre le mur Est.



1.



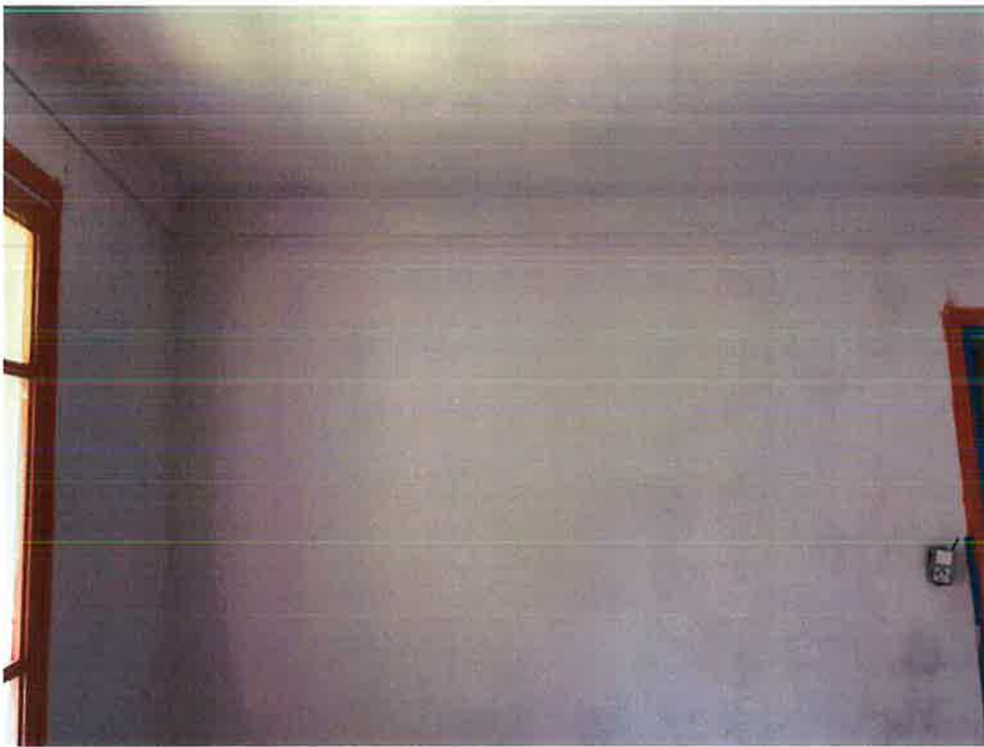
2.



3.



4.



5.



6.

4.5. Etage Salle de Bain

Cette salle de bains est accessible par une porte en bois sans poignée et comprend un badigeon au plafond et haut de mur peint présentant des traces de rouleaux de pinceau et différentes teintes de couleur.

Bas des murs et sol carrelés.

Baignoire en limite Est en dessous d'une fenêtre à double battant, simple vitrage Cathédrale, châssis en bois, qui peut être occultée par un volet roulant manuel.

Lavabo sur colonne alimenté en eau par un robinet mitigeur.

Un radiateur est installé contre le mur Ouest.



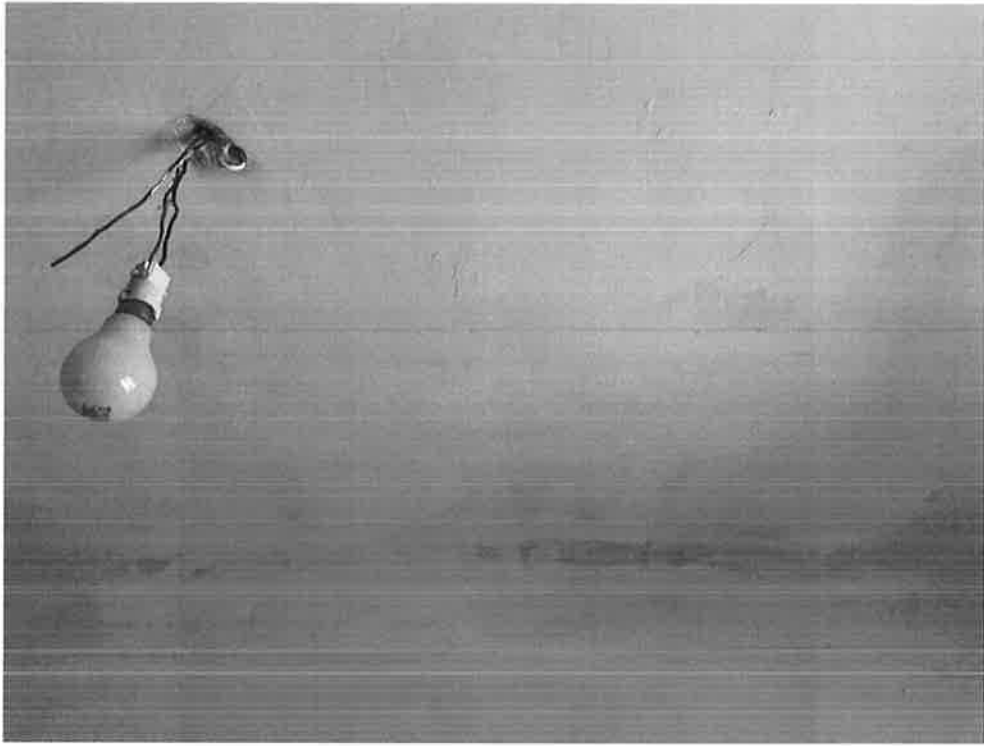
1.



2.



3.



4.

4.6. Etage Cuisine

La cuisine est accessible par une porte en bois avec poignée métallique.

L'éclairage est assuré par une ampoule sur douille.

Cette cuisine comprend une porte permettant de donner sur la cage d'escalier qui distribue le niveau rez-de-chaussée.

Plafond et murs détapissés et bruts de plâtre avec, en partie basse se trouve un carrelage mural avec plinthes carrelées non assorties sur sol carrelé.

La pièce est en cours de rééquipement avec des éléments mobiles.

Le mur Nord comprend des étagères bois apparentes.

Le mur Sud est percé d'une fenêtre double battant simple vitrage châssis bois qui peut être occultée par un volet roulant manuel.

Le mur Est est percé d'une porte fenêtre simple battant simple vitrage châssis bois qui peut être occultée par deux volets bois.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

4.7. Etage Chambre à Coucher Ouest

Cette chambre à coucher est accessible par une porte en bois avec poignée métallique et bénéficie d'un plafond peint état d'usage et de murs tapissés.

Les tapisseries se décollent par endroit.

Le sol est recouvert de linoléum imitation parquet.

Le balcon privatif côté Sud est accessible par une porte à double battant, simple vitrage, châssis en bois, côté Sud.

Attendant, se trouve une salle de bains avec baignoire implantée contre le mur Sud sous une fenêtre à double battant, vitrage Cathédrale, châssis en bois.

La salle de bains comprenant un bidet, un cabinet de toilettes fermant par une porte et une douche.

La porte fenêtre peut être occultée par un volet roulant manuel tout comme la fenêtre de la salle de bain.



1.



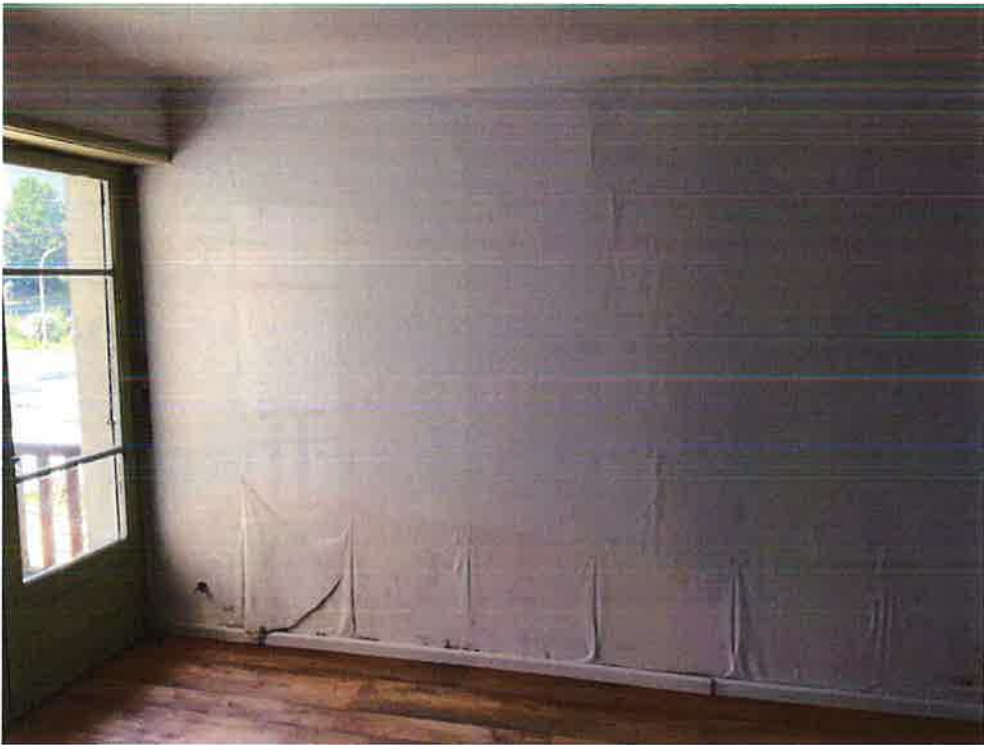
2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.

4.8. Salon Salle à manger

Le salon salle à manger est accessible depuis la cuisine et depuis le hall d'entrée par une porte à double battant, châssis en bois, vitrage décoratif teinté jaune.

Le plafond est peint, en bon état.

Les murs sont recouverts de tapisserie défraîchie qui tend à se décoller en plusieurs endroits.

Le mur Ouest est équipé de deux douilles murales.

L'éclairage est également assuré par deux ampoules sur douilles.

Contre le mur Nord se trouve une cheminée encadrement briques.

Le sol est recouvert de carrelage type dalles assorti à ce lui du hall d'entrée avec plinthes carrelées assorties.

Le mur Sud est percé de deux portes fenêtres double battant châssis bois simple vitrage ouvrant sur le balcon Sud.

Ces ouvertures peuvent occultées par des volets extérieurs en bois.

Un radiateur est installé contre le mur Sud.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

5. COMBLES MAISON PRINCIPALE

5.1. Présentation des combles

Les combles sont accessibles par les escaliers qui prennent naissance depuis le hall d'entrée de la maison.

Ces combles sont constitués de trois compartiments orientés en axe Est – Ouest.

Le plafond est constitué par la sous-face de panneaux placoplâtre peints.

Les murs sont constitués de panneaux de placoplâtre recouverts de peinture défraîchie avec traces et auréoles.

Le sol est recouvert de linoléum imitation parquet, taché.

- Côté Nord, le mur est percé de deux fenestrons, simple vitrage, châssis en bois.

Il en est de même en façade Sud avec présence de deux autres fenestrons.

Côté Nord des combles partie Ouest, a été aménagé un espace sanitaire avec lave mains alimenté en eau par robinet mitigeur et et une cuvette avec chasse d'eau.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.

6. GARAGE

6.1. Murs extérieurs du garage et intérieur

L'accès au garage, s'effectue par une porte coulissante en mauvais état.

La toiture double pente versant Ouest et Est, est recouverte de végétation, est constitué de tuiles canal.

Côté Est, le garage est percé d'une porte en bois, avec poignée métallique et d'une fenêtre vitrage type cathédrale, double battant sur châssis bois .

La sous face de toiture est constituée par les tuiles qui repose sur une charpente en bois avec renforts métalliques.

Le sol est composée d'une dalle ciment.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.

7. MAISON MITOYENNE

7.1. Murs extérieurs de la maison mitoyenne

La maison mitoyenne est située en limite Nord de la propriété.

La toiture double pente versant Ouest et versant Est est recouverte de tuiles plates encombrée par de la végétation.

La façade Sud comprend un escalier extérieur en ciment qui permet de rejoindre l'étage de la maison.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

7.2. RDC

L'accès au rez de chaussée s'effectue par une porte en pied de façade Ouest, en bois avec poignée métallique.

Le rez de chaussée est composé de deux pièces communicantes avec une fenêtre châssis bois dégradée coté Sud, et une autre côté Ouest ainsi que deux portes côté Ouest.

La plafond est en partie effondré et elle smurfs très dégradés.

Le sol est en partie constitué d'une dalle ciment.

Un WC extérieur est accessible en pied de façade Ouest.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.

7.3. Etage

L'étage de la maison est accessible depuis les escaliers ciment visibles en façade Sud.

Cette façade comprend deux portes et une fenêtre double battant châssis bois particulièrement dégradées tandis que la façade Sud comprend un fenètre double battant bois très dégradée.

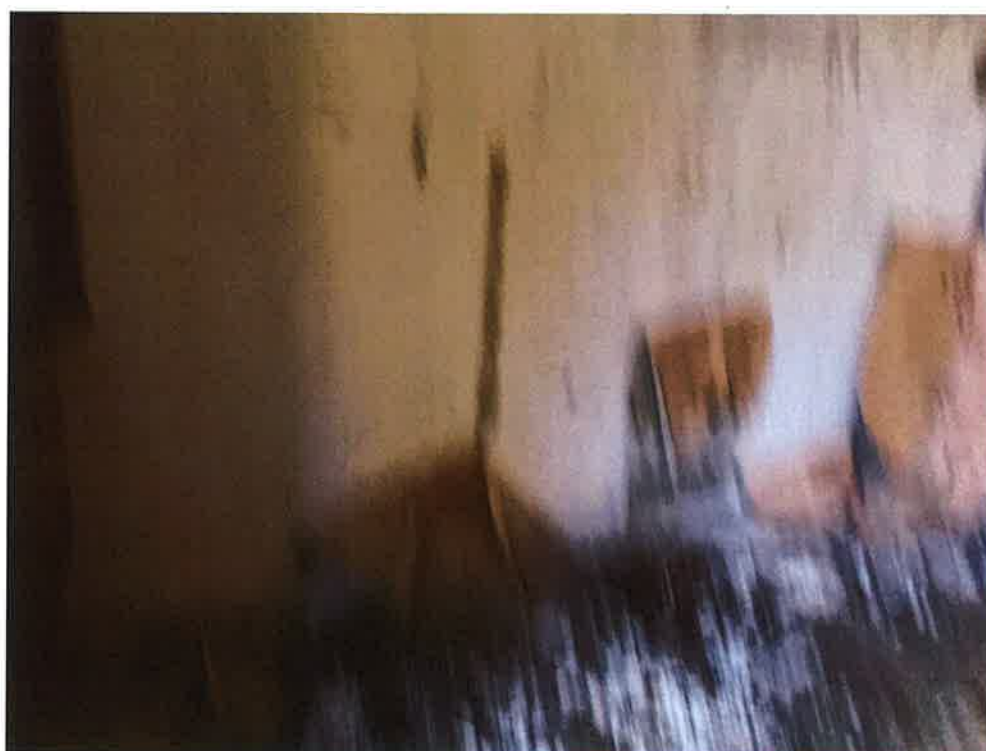
Los murs intéricurs et les plafonds sont très abimé, tout comme le sol parquet bois qui n'est pas stable et menace de s'effondrer.



1.



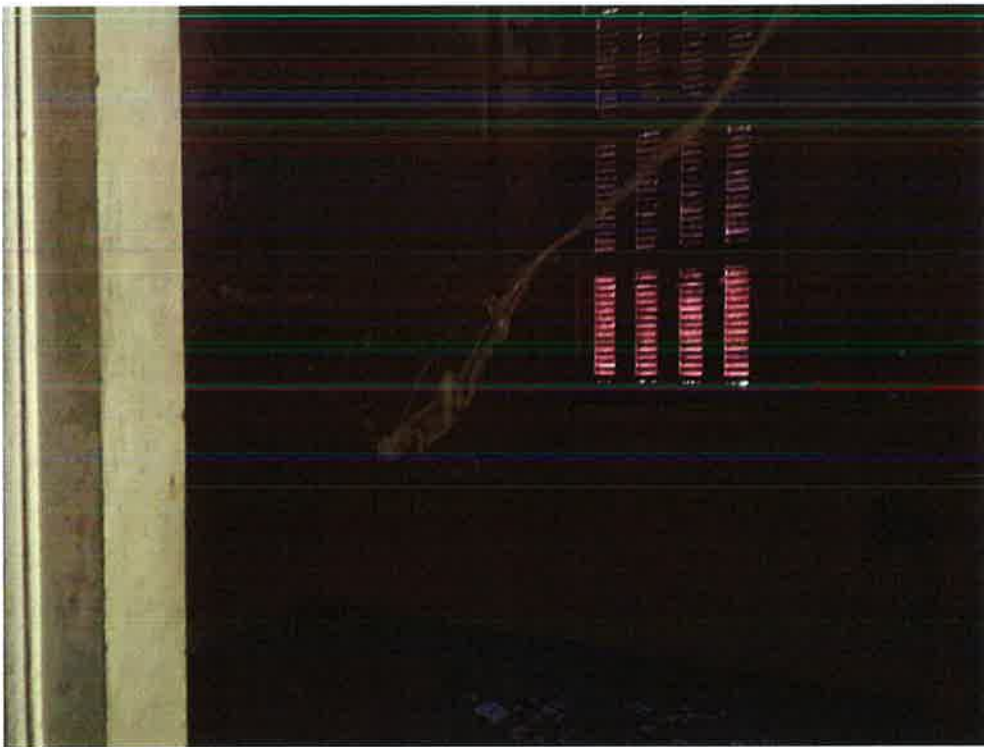
2.



3.



4.



5.



6.

8. INFORMATIONS GENERALES

8.1. INFOMATIONS

La maison principale est raccordée au réseau d'assainissement collectif de la commune de LOURDES, au réseau d'alimentation électrique, téléphonique.

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un cumulus électrique.

Le chauffage est assuré par une chaudière fioul et un réseau de radiateur répartis dans la maison.

Une cheminée à bois est également présente dans le salon.

Le bien est libre de toute occupant, il n'est pas loué.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice associé

L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**